



APPRENDRE A LIRE LES DOCUMENTS COMPTABLES : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS



DURÉE

7 heures / 1
jour



INTERVENANT

Formatrice experte en analyse
financière



NOMBRE DE

STAGIAIRES
Maximum 8

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel souhaitant mieux comprendre les données financières

Dirigeant, manager, ingénieur, chef de projet, commerciaux, acheteur, chargé(e) de clientèle

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Lire un document comptable
- Comprendre les éléments du bilan pour la création d'une structure
- Comprendre l'articulation entre bilan et compte de résultat
- Poser les bases nécessaires à la compréhension des mécanismes comptables

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise en place du vocabulaire et des concepts nécessaires à la lecture d'un bilan ou compte de résultat

Apports des connaissances théoriques et cas concrets d'entreprise

Approche andragogique (motivation, intégration, participation, lien avec la pratique)

ÉVALUATION & VALIDATION

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13



Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices et cas pratiques)

Evaluation des acquis en fin de formation

Certificat de réalisation

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTENU DE LA FORMATION

Le cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle

Le bilan ou patrimoine d'une entreprise

Exemple particulier : établir un bilan d'ouverture

Le compte de résultats

Notion de produits et charges (décaissables et non décaissables)

La trésorerie

Articulation bilan / compte de résultats

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.